



VIE COMMUNALE

RENTRÉE 2024/2025

Cette année, l'effectif de l'école élémentaire reste stable, avec 144 élèves inscrits, confirmant ainsi la vitalité de notre commune. En maternelle, on observe une légère hausse, avec une classe de petite section qui compte désormais 34 élèves et un effectif total de 78 inscrits.

Pendant l'été, les agents techniques se sont employés à réaliser les travaux de réparation demandés par les enseignantes. Le bas des murs des couloirs a été revêtu de protections, les poteaux de la cour maternelle peints de couleur vive pour une meilleure visibilité.

Les agents d'entretien ont œuvré pendant deux semaines pour offrir aux élèves des locaux propres et agréables.

Pour assurer un service de qualité, 13 agents communaux sont mobilisés pour encadrer la restauration scolaire.

CONSEIL MUNICIPAL

A la suite de la démission de Mme Christelle Quinta, le 2 juillet 2024, motivée par des aspirations personnelles, et en raison des démissions successives de 4 candidats en 2020 et de 4 candidats en 2022 de la liste « Agir ensemble pour Trouillas » menée par Béatrice Coussolle, Mme Cécile Montoya devient conseillère municipale. Elle a été installée dans ses fonctions lors du conseil municipal du 25 septembre 2024. L'ensemble des conseillers municipaux lui a souhaité la bienvenue au sein de l'assemblée.

URBANISME

BASE ADRESSE LOCALE

La loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification de l'action publique locale) impose désormais aux communes la dénomination et la numérotation de toutes les voies, y compris les voies privées ouvertes à la circulation et les lieux-dits. Cette Base Adresse Locale (BAL) alimentera la Base Adresse Nationale (BAN).

L'objectif est que chaque habitant puisse être géolocalisé, afin de faciliter l'intervention des services publics et privés (véhicules de secours, livraisons, raccordement à la fibre optique, ...)

Pour répondre à cette obligation, la commune de Trouillas, accompagnée par la Poste, travaille à la mise à jour de la dénomination et de la numérotation des voies. Des nouveaux noms de rues vont être attribués par délibération du Conseil Municipal, notamment dans certains secteurs en anomalie (lotissements, quartiers, chemins) et des numéros de voirie seront attribués aux bâtiments encore non numérotés.

De ce fait, un certain nombre d'adresses s'en trouvera modifié. Nous ne manquerons pas de vous informer des modifications qui pourraient vous concerner et de vous accompagner dans les démarches qui en découleront.

SCOT RÉVISÉ

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est le document d'urbanisme qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement sur le territoire des 4 intercommunalités de la Plaine du Roussillon dont la Communauté de Commune des Aspres.

Le SCOT révisé vient d'être approuvé. Les documents du nouveau SCOT ainsi que la délibération d'approbation sont consultables directement sur www.scot-roussillon.fr (rubrique "le SCOT révisé approuvé le 2/07/24").

PRÉVENTION

TÉLÉALERTE

N'attendez plus et inscrivez-vous dès à présent pour être alerté rapidement en cas d'évènement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise (inondation, canicule, incendie...).

Retrouvez le formulaire sur le site www.trouillas.fr,

en mairie ou en flashant directement le QR Code. Vous êtes déjà 783 habitants répertoriés.



ENVIRONNEMENT

SÉCHERESSE

Par arrêté préfectoral du 29 août 2024, les mesures de restriction des usages de l'eau sont prorogées jusqu'au 31 octobre.

Toutefois, il existe un assouplissement pour l'arrosage des potagers, autorisé tous les soirs de 20h à 9h.

Le niveau des nappes phréatiques reste exceptionnemment bas.

COMPOSTAGE

La Communauté de Communes des Aspres organise à l'occasion de la fête du sol vivant, la 1ère réunion d'information sur le compostage partagé le **mercredi 9 octobre de 14h à 17h** à la mairie. Vous voulez devenir référent ou vous l'êtes déjà ? Vous souhaitez en apprendre plus sur le compostage ? Cette animation sous forme d'ateliers est ouverte à tous sur inscription.

Rens & Inscription : 06 25 96 03 15

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

OCTOBRE ROSE

Chaque année, le mois d'octobre se pare de rose pour sensibiliser la population à la prévention du cancer du sein. Pour une première année, Trouillas s'associe à cette campagne de sensibilisation et a fait appel aux artistes de l'association Model'Art pour rappeler l'importance du dépistage. A cette occasion, les artistes se sont mobilisés et ont réalisé une fresque qui sera exposée sur les grilles du Centre Médical.

NOVEMBRE

Chaque mois de novembre, les hommes sont invités à porter la moustache pour sensibiliser l'opinion publique aux maladies masculines telles que les cancers de la prostate. A cette occasion, ce sont les artistes de l'association La Palette qui ont pris les pinceaux et exposeront leur œuvre sur le même site.



ANIMATIONS

ATELIERS CAP BIEN-ÊTRE

Participer aux ateliers Cap Bien-être, adressés aux personnes de plus de 60 ans.

Lieu : salle associative,

Dates : lundis **30.09, 7, 14 et 21.10.**

Inscription gratuite et obligatoire avant le 27 septembre :

04 68 53 06 17 ou mairie@trouillas.fr

ATELIERS NUMÉRIQUES

Tous les **jeudis matins.**

9h - 10h : Ateliers débutants.

10h - 11h : Accompagnement personnalisé.

Inscription gratuite et obligatoire.

04 68 53 06 17 ou mairie@trouillas.fr

VIE ASSOCIATIVE



WEEK-END THÉÂTRE

Les **4 et 5 octobre**, à 20h30 l'association Fasila Lire organise un week-end théâtre à la salle des fêtes.

Entrée gratuite.

HALLOWEEN

Retrouvez la 3ème édition du Manoir Hanté à la salle des Fêtes les 31 octobre, le 1er et 2 novembre.



LIVRET DES ASSOCIATIONS

Toujours à la recherche d'une activité pour la saison ? Retrouvez le guide des associations en scannant le QR Code et trouvez votre bonheur !

